



ÉDITORIAL

DISPARITION DU « MERCREDI SANS-CHASSE »

Par Jacky MELOCCO

La loi Voynet de juillet 2000 consacrait le mercredi « jour sans chasse » par égard pour les autres utilisateurs de la nature et en particulier les enfants.

Le jeudi 15 mai 2003, Mesdames et Messieurs nos députés ont utilisés leur droit d'amendement pour supprimer de la loi Voynet cette disposition. De plus, ils n'ont même pas accordés la décision des jours sans chasse aux préfets, mais aux fédérations de chasse qui n'ont pas obligation de mettre un jour de non-chasse. Non content de cela, Mesdames et Messieurs les législateurs ont allongés la liste des départements, la passant de 21 à 28, dans lesquels la chasse de nuit est autorisée.

Dans notre département, avant la loi Voynet, la fédération de chasse de la Sarthe avait imposée 2 jours de non-chasse par semaine pour le repos du gibier. Suite à cette loi, les chasseurs Sarthois n'exerçaient plus leur activité une seule journée, le mercredi seulement, imposé par la loi. Si la logique devait être respectée dans notre département, le retour à la situation d'avant la loi Voynet (c'est à dire 2 jours sans chasse) devrait être logique.

Nos activités de sensibilisation des jeunes à l'environnement et à la nature se faisant essentiellement le mercredi, nous souhaiterions que la fédération de chasse de la Sarthe décide que ce jour soit un jour sans-chasse. Affaire à suivre...



VIE DE L'ASSOCIATION

DU GROUPE A LA DELEGATION

Le 22 février 2003, le groupe LPO Sarthe s'est métamorphosé en **délégation LPO Sarthe**, c'est-à-dire en association loi 1901 autonome mais lié à la LPO Nationale par une convention.

L'heureux évènement a eu lieu dans la commune de Spay au sud du Mans en présence de Philippe de Grissac, Vice-Président de la LPO, de Rodolphe Lelasseux fondateur du groupe et de Marie-Christine Meesmaecker animatrice du réseau.

L'histoire de la LPO SARTHE débute en 1996, lorsque **Rodolphe Lelasseux** décide de réunir les adhérents de la LPO du département pour mettre en place des actions de sensibilisation. A force de contacts, de sorties sur le terrain, Rodolphe a su entraîner suffisamment de personnes pour créer une dynamique qui s'est poursuivie après son départ de la Sarthe pour des raisons professionnelles.

L'augmentation des membres 125 en 1996, 327 en 2002, donne une indication du travail réalisé. Les activités se sont multipliées au cours des années.

Ce sont ainsi 25 à 30 sorties par an qui sont proposées au grand public, une centaine d'animations réalisées auprès des scolaires, la participation à 5 à 6 manifestations aux quatre coins du département comme les 24 h du livre, des marchés biologiques, ou des journées consacrées aux refuges LPO.

SOMMAIRE :

EDITORIAL	p 1
VIE DE L'ASSOCIATION	p 1 et 2
SOMBRE AVENIR POUR LES ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA NATURE	p 2 et 3
LA CHASSE EN FRANCE UN INCROYABLE ET INADMISSIBLE RETOUR EN ARRIERE	p 3 et 4
BAGUAGE	p 4
BILAN ACTIONS CHEVECHES 2002-2003	p 5 et 6
RECENSEMENT DES OISEAUX NICHEURS AUX ILES CHAUSEY	p 6
OBSERVATIONS PRINTEMPS ETE 2003	p 7 et 8
LA VIE DES REFUGES	p 8

Le domaine de la conservation s'est lui aussi développé, avec notamment, la pose de nichoirs dans les clochers pour la Chouette Effraie (30 à ce jour) une recherche des lieux de nidification de la Chevêche, une étude sur les Pucidés en forêt de Perseigne pour le Parc Normandie-Maine, la protection d'une colonie d'hirondelles de fenêtres à Château-du-Loir, la coordination de l'enquête rapaces diurnes sur le département, une convention de partenariat avec le Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois et les carrières du Maine et de la Loire.

Désormais la LPO Sarthe dispose d'un local très agréable mis à disposition par M. le président de la Communauté Urbaine du Mans et d'un salarié en emploi jeune depuis octobre 2001. Toutes les conditions étaient réunies pour transformer le groupe en délégation une première dans le réseau LPO.

Après la présentation de l'histoire du groupe, les statuts de la nouvelle délégation ont été adoptés à l'unanimité et le conseil d'administration composé de 15 membres, a été élu dans la foulée.

Pendant que l'assistance se régalait en regardant la projection présentée par Rémi Lépinay sur la faune en Sarthe, le conseil d'administration portait **Jacky Melocco** à la présidence de la Délégation Sarthe à l'unanimité.

Nous remercions M. le Maire de Spay de nous avoir prêté gracieusement la salle et toute l'équipe municipale pour le soutien aux actions de la LPO.

Le Conseil d'administration est composée des quinze personnes suivantes :

Président : Jacky Melocco

Vice-Président : Jérôme Lacampagne

Trésorier : Jean-Joseph Démotier

Secrétaire : Sylvaine Fobert

Administrateurs :

Dominique Bergeal, Michel Boucher, Robert Bourguigneau, Anne Charbonnier, Patrick Houalet, Pierre Lacampagne, Martine Melocco, Jean-Yves Renvoisé, Edouard Saint Requier, Emilie Roserat, Jean-François Sesma.



10 des quinze administrateurs

LES SALARIES de la Délégation

Comme nous le laissons supposer dans le dernier LPO info **Cynthia BOUGRAIN** est désormais salariée à mi-temps dans le cadre d'un contrat initiative emploi pour une durée de deux ans.

La Délégation dispose donc de deux salariés **Frédéric LECUREUR** ayant été recruté pour cinq ans comme emploi jeune depuis le 1^{er} octobre 2001.



Frédéric et Cynthia

Nous vous rappelons qu'une **permanence** est à votre disposition le mercredi après-midi au local : 43 rue de l'Estérel au Mans à l'une des entrées de l'Arche de la Nature. Vous pouvez aussi téléphoner à ce moment là au **02 43 85 96 65**.

En dehors de ce créneau laissez un message.

SOMBRE AVENIR POUR LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE.

L'horizon du monde associatif, et en particulier celui des associations oeuvrant pour la protection de la nature, s'est, ces derniers mois, bien chargé de nuages noirs et menaçants.

Qu'on se le dise et que cela soit clair, l'Etat n'a plus d'argent, en tout cas plus beaucoup pour soutenir comme jusqu'alors les actions des associations qui dans la plupart des cas (pour celles reconnues d'utilité publique) agissent à sa place.

L'abandon du dispositif emploi - jeune et la diminution drastique des crédits jusque là consentis vont, à n'en pas douter, amener nombre d'entre elles à devoir adopter une stratégie de survie. Toutes ne s'en remettront pas et les conséquences de cette politique risquent d'être désastreuses.

Un politique qui, soit dit entre nous, est en totale contradiction avec les propos, largement répercutés par les médias, du président de la République sur les enjeux environnementaux et la charte de l'environnement accolée à la Constitution, . jusqu'au

titre ronflant de ce ministère de l'écologie et du développement durable qui pouvait nous laisser espérer une politique gouvernementale radicalement opposée à celle appliquée depuis.

Tout cela ne serait-il pas qu'esbroufe et poudre aux yeux destinées à rassurer d'un côté, mais aussi de l'autre à masquer des objectifs moins avouables comme d'asphyxier les associations naturalistes en les ramenant à un niveau qui ne leur permettent plus d'agir comme elles l'ont fait, de façon déterminée et efficace, ces dernières années.

On peut malheureusement s'attendre à ce que nombre de permanents, pourtant désormais indispensables au bon fonctionnement des associations environnementales se voient remerciés en fin de contrat, leur employeur se trouvant dans l'impossibilité comptable de les pérenniser (emploi - jeune) ou simplement les renouveler.

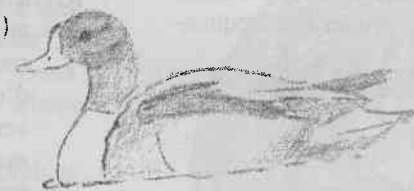


Et, en ce qui concerne la LPO, va s'ajouter assez rapidement l'application de la convention collective des salariés de notre association. Ce ne sera que justice, car il faut savoir qu'un permanent salarié dont le niveau d'études est bien souvent à Bac + 3, + 4 et parfois 5, se contente d'un SMIC, qui peut être amélioré mais ne l'est pas souvent et de bien peu.

Certes, pourra-t-on penser, l'argent n'est pas tout dans la vie et qu'y a-t-il de plus enviable que vivre de sa passion ? . . . et pourtant, peut-on trouver normal qu'un diplômé universitaire puisse moins gagner qu'un gardien de la paix ?

Non, bien sûr, mais l'affirmer ne suffira pas et cet argent ne viendra pas d'une escarcelle déjà vide.

Pour pallier à ce qui s'annonce, il est indispensable que nous restions forts, forts par le nombre, forts par l'action, forts par la détermination.



Ce n'est qu'à ce prix que la politique gouvernementale pourra être infléchiée et le combat que nous menons retrouver ses moyens d'action.

C'est pourquoi, il faut plus que jamais, adhérer, faire adhérer, passer en cotisation familiale, opter pour le prélèvement automatique, offrir en cadeau un abonnement à l'Oiseau Magazine, parrainer un jeune en lui offrant sa première cotisation, s'investir en tant que bénévole au sein de son groupe local et en permanence se poser la question :

« Que pourrais-je bien faire pour apporter ma contribution, si minime soit - elle, à la sauvegarde de la nature, indissociable de l'avenir de l'homme, et qui en a tant besoin ? »

Jean-François SESMA

LA CHASSE EN FRANCE : un incroyable et inadmissible retour en arrière

La LPO a depuis toujours lutté contre les abus de la chasse, combattu et dénoncé avec une vigueur toujours renouvelée les excès de cette pratique en s'opposant à la toute puissance d'un lobby dont les moyens financiers et la capacité d'influer auprès des élus font ressembler ce combat permanent à celui du pot de terre contre le pot de fer.

Pourtant, ces dernières années, quelques timides avancées, bien insuffisantes certes mais néanmoins porteuses d'espoir, nous permettaient d'entrevoir l'avenir sous un jour plus optimiste.

On se disait : le combat n'est pas terminé, le chemin à parcourir reste encore long, mais tout ce qui a été décidé en faveur de la protection de la nature est désormais acquis, on ne reviendra pas dessus.

Cruelle désillusion, dès **mai 2002**, un « Monsieur chasse » est nommé par le premier ministre avec pour mission de revoir le dossier dans un sens beaucoup plus favorable aux chasseurs à qui il confirmera en juin sa promesse « d'élargir » la période de tir des oiseaux migrateurs.

En juillet, la ministre Madame Bachelot, annule le décret Cochet, son prédécesseur, qui fixait une période générale de tir aux oiseaux

migrateurs du 1^{er} septembre au 31 janvier.

En juillet toujours, on publie les nouvelles dates de chasse :

- dès le 3 août, les limicoles n'ont qu'à bien se tenir et, soyons réalistes, tout ce qui bouge dès cette date.
- la chasse de nuit aux oiseaux d'eau à partir d'installations fixes est étendue.

- plus de 30 départements vont connaître le triste privilège de chasser jusqu'à 8 semaines plus tôt.

Tout est prévu pour que les jeunes oiseaux de l'année à peine volant soient dégomés sans coup férir.

A cette nouvelle, la LPO et d'autres associations contre-attaquent et saisissent le Conseil d'Etat qui retouche le texte plus symboliquement qu'autre chose car les dates ne sont pas modifiées.

En **décembre 2002**, ce même Conseil d'Etat donne raison aux associations de protection de la nature en annulant comme trop tardives et contraires au droit européen les dates de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs en rappelant qu'on ne peut plus prélever sans lourdes conséquences pour la faune au delà du 31 janvier. Mais ne crions pas vic-

toire car il y aura des exceptions pour les pigeons (10/2), les tourterelles (16/2) et les bécasses (20/2).

Artifice juridique d'une hypocrisie sans nom qui permet de

chasser jusque fin février, comme est tout aussi hypocrite l'absurdité de ces quotas à ne pas dépasser par espèce d'oiseau.

La réaction immédiate de la LPO amènera le Conseil d'Etat à suspendre ce droit de chasse en février.

Mars 2003 : suppression du mercredi sans chasse et du droit de regard de l'administration sur le budget des fédérations.

Mai 2003 : les députés amendent dans un sens encore plus favorable aux chasseurs le texte Bachelot revenant sur la loi Voynet.

Le Conseil d'Etat annule à nouveau deux arrêtés et rappelle qu'on ne peut chasser avant le 1^{er} septembre, sauf pour les deux espèces de macreuses qui fréquentent nos côtes.

Ainsi le joyeux nemrod se baladant en août sur le Domaine public maritime pourra toujours prétendre attendre le passage d'une macreuse brune assez tordue pour s'égarer chez nous à cette époque.

21 juillet 2003 : c'est dit, c'est arrêté, c'est écrit, c'est à partir du 9 août que les oies, les limicoles, les canards et autres rallidés se nourrissant sur l'estran pourront se faire canarder.

Jusqu'au 30 août, c'est quand même 90% du territoire qui sera préservé.

Dernière minute, mardi 5 août 2003 :

Le Conseil d'Etat annule cette dernière décision. . . **seules les oies et le bécasseau maubèche pourront être tirés à compter du 9 août.**

Et comme ces volatiles profitent des derniers beaux jours de l'été arctique et qu'ils ne seront chez nous au plus tôt qu'en octobre, on se demande bien pourquoi autoriser en août le tir d'espèces absentes à ce moment du territoire français (hormis la centaine d'oies cendrées issues de projets de réintroduction qui se reproduisent en France dans des réserves qu'elles ne quittent guère). Est-ce de l'humour ou tout simplement un moyen de permettre aux 300 000 chasseurs littoraux d'arpenter les plages, prêt à tirer l'oiseau qui passe qui sera, soyez en sûr, déterminé comme oie ou maubèche.

Il semble toutefois probable que la France se mettra un jour en conformité avec les exigences de conservation des espèces et la réglementation de la pratique de sa chasse de ses partenaires européens. Ce n'est que question de temps. D'ici là, d'inutiles dégâts auront été commis, certains peut-être de façon irréversible.

Les oiseaux, la nature en seront les premières victimes, mais aussi les chasseurs qui ne sont pas conscients d'être les premiers consommateurs bénéficiaires des mesures de protection qu'ils combattent pourtant avec acharnement.

Jean François SESMA

LE BAGUAGE

Monsieur **Lemonnier**, agriculteur à St-Georges de la Couée avait transmis à la LPO Sarthe la bague d'un oiseau trouvé mort à St Georges de la Couée en Sarthe, le 4 novembre 2002. Adressée au Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux au Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris, ce dernier l'a fait suivre en Russie pays d'origine de la bague. La réponse nous est parvenue le 05 mai dernier. Il s'agissait d'une **female de Pinson des arbres** baguée le 20 septembre 2002 à Ribachiy près de KALININ-GRAD au nord-ouest de la Russie, **45 jours avant sa reprise**. L'oiseau a ainsi parcourue entre les deux points est de **1601 km**.

Preuve s'il en était besoin, que les populations de Pinsons des arbres en Sarthe comprennent en hiver des migrants venus de l'est de l'Europe.

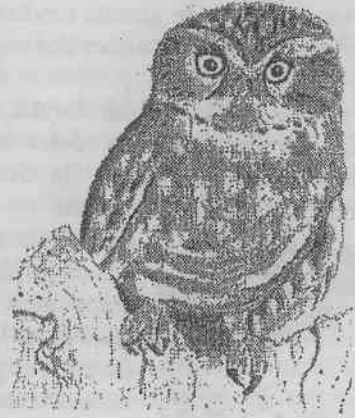


BILAN ACTIONS CHEVECHES 2002-2003

Prospections 2002 et 2003

Durant ces 2 années, de nouvelles zones ont été prospectées sur les cantons

de Malicorne, Montfort le Gesnois, Conlie, Ecommoy, La Flèche, Beaumont sur Sarthe, La Suze, Sablé, Bouloire, Ballon, Loué, Saint Patern et La Ferté-Bernard.



En 2002, 6 sorties diurnes se sont déroulées pour effectuer un repérage des biotopes favorables et 14 sorties nocturnes ont été organisées pour la pratique de la repasse du 23 février au 7 mai représentant 160 points d'écoute.

14 nouveaux sites ont été découverts dont 8 à l'aide d'informations données par des sympathisants.

En 2003, 13 sorties nocturnes ont eu lieu pour effectuer la repasse du 15 février au 23 avril, représentant 142 points d'écoute et 10 nouveaux sites ont été découverts dont 2 par des informations d'adhérents.

Sur l'ensemble de ces sorties, 28 personnes m'ont accompagné au moins pour une sortie.

Nidification :

Le manque d'observateurs ne nous permet pas d'effectuer un suivi régulier pendant la saison de reproduction mais nous avons tout de même la certitude que sur une cinquantaine de couples localisés, au moins 25 couples se reproduisent régulièrement ou ont été aperçus au moins 1 fois depuis l'année 1999 en compagnie de jeunes volants. En 2002, une quinzaine de juvéniles ont été observés.

Types de cavités :

Sur l'ensemble des couples connus, un tiers des oiseaux nichent dans les bâtiments à proximité des humains (combles, greniers, granges, trous de mur) Nous trouvons les autres dans les cavités de vieux arbres (pommiers, poiriers, chênes ou autres arbres taillés en têtard).

J'ai prospecté plusieurs secteurs très favorables composés de haies très denses avec de nombreux chênes têtards comportant des cavités. Pourtant la Chevêche semble absente de ces milieux qui sont peut-être trop éloignés des hommes et trop favorables aux mammifères sauvages qui peuvent chasser tranquillement parmi cette végétation.

Nichoirs :

En 2003, nous avons découvert les premières nidifications dans les nichoirs. Mon premier nichoir posé depuis au moins 5 ans a vu la naissance des premiers jeunes cette année.

M. J. Cormier d'Arthezé, intéressé par cet oiseau, avait en novembre posé un nichoir près de son habitation sans jamais avoir entendu chanter de mâle à proximité. Quelques mois après, il entendit le chant d'un mâle et au printemps, le nichoir était occupé.

L'environnement proche est très favorable car dans la commune et ses environs, nous avons déjà entendu 5 mâles chanteurs la même nuit.

A Joué-l'Abbé, sur un secteur également favorable, trois nichoirs posés pendant l'hiver par le club Nature ont également été occupés dès le printemps suivant. Depuis cinq ans, 18 nichoirs ont été par nos soins posés chez des particuliers sur les communes de Coulaines, Rouessé-Vassé, Asnières-sur-Vègre, Arthezé, Aigné, Souillé, Allonnes, St Mars de Locquenay, St Ouen en Belin, Fay.

16 nichoirs ont été posés directement par des particuliers souvent membres de la LPO ayant un environnement favorable pour cet oiseau sur les communes de Arthezé, St Jammes-sur-Sarthe, Joué l'abbé, Souigné-sous-Ballon, Oisseau-le-Petit, Asnières-sur-Vègre.

De nombreux autres nichoirs sont déjà en construction car le fait d'avoir des succès de reproduction dans certains nichoirs a stimulé plusieurs personnes pour intensifier cette action.

Autres données nocturnes :

Les sorties nocturnes répétées nous permettent de contacter régulièrement les chouettes Hulottes et Effraies, le Hibou Moyen-Duc, beaucoup plus discret, se fait également entendre de temps en temps.

Nous avons également très bien pu observer un Hibou des Marais, perché sur un piquet près de St Ouen en Belin.



Sensibilisation :

Avec les membres du conseil d'administration et quelques membres extérieurs, nous dépensons beaucoup d'énergie dans les actions de sensibilisation et de découverte des

oiseaux nocturnes.

Chaque année, une soirée consacrée à la découverte des rapaces nocturnes est organisée réunissant environ 200 personnes sur des sites différents.

En Mars 2003, une animation spéciale Chevêche avec diaporama et sortie nocturne a réuni 55 personnes très intéressées par cet oiseau. De nombreuses

sorties avec notre stand dans les fêtes de la nature ou sur les marchés bio permettent également de renseigner les novices sur les oiseaux de nuit.

Une subvention de la DIREN a permis la création de deux grands panneaux plastifiés en couleur présentant la biologie de la Chevêche et de l'Effraie qui rencontrent beaucoup de succès dans les expos

Conclusion :

Dans le **Tarier Pâtre** qui paraîtra en 2004 vous découvrirez un bilan des 5 premières années d'étude de la Chouette Chevêche en Sarthe avec une estimation de couples nicheurs sur le département.

Je terminerai en remerciant tout particulièrement les clubs Nature de Joué-l'Abbé et d'Asnières, et tous les adhérents LPO et les particuliers qui apportent leur pierre à l'édifice en s'investissant avec nous dans la préservation de cette espèce.

Jean-Yves RENVOISE

Dessins de Martine MELOCCO



LE RECENSEMENT DES OISEAUX NICHEURS AUX ILES CHAUSEY



Cette année encore je fais partie des quelques privilégiés chargés d'effectuer à l'Ascension, le recensement des oiseaux nicheurs de Causey. Situé à une quinzaine de kilomètres des côtes au large de Granville (50), l'archipel est constitué de 365 îles et îlots. Le Groupe ornithologique Normand y effectue des comptages depuis une trentaine d'années.

Lors de ces séjours, je me plais à penser que je suis investie d'une grande mission scientifique dans une région encore inexplorée! Si ce n'est pas tout à fait ça, néanmoins seule la Grande Ile est accessible au public et les débarquements sur les autres îlots au-dessus de l'estran autorisé une fois par an à notre intention.

Et il s'agit bien là de mini expéditions quand il faut effectuer de savants calculs de marée, s'équiper d'une paire de bottes pour traverser les vasières à marée basse, s'armer d'une bonne dose d'énergie pour escalader les blocs de granits rendus glissants par le varech et braver les attaques des oiseaux mécontents!

A marée haute, c'est en doris à moteur que nous atteignons les sites aux doux noms évocateurs de "Plate Ile", "la Vache", "la Grande Mauvaise", "la Déchirée", "le Petit Puceau" ou "les Vieux" sur les-

quels nous recensons trois espèces de goélands (marins, argentés, bruns), deux de cormorans (grands et huppés) et de sternes (caugek et pierregarin) ainsi que les tadornes de belon, les aigrettes garzettes et les huîtriers pies.

Jeune Aigrette garzette au nid

A chacune son milieu de prédilection. Les nids de tadornes,

dans lesquels sont cachés sous du duvet, plus d'une demi-douzaine d'œufs tout blancs, passent quasiment inaperçus sous les enchevêtrements de ronces, de lierre et fragon qu'il nous faut braver; tandis que les aigrettes préfèrent édifier leurs coupoles pour de jolis œufs vert pâle aux sommets des mêmes buissons.

Les goélands construisent dans l'herbe ou à même le roc des nids d'herbes sèches où ils déposent de 1 à 3 œufs tachetés. Les petits goélands nidifuges abandonnent très tôt leur nid et il faut faire attention à ne pas les écraser ou même les effrayer sinon ils risquent de se jeter dans le vide.



Jeune Goéland, à vous de déterminer l'espèce !

Les huîtriers quant à eux se contentent de constructions beaucoup plus abstraites dont on distingue tout juste les contours sur les rochers et où reposent de 2 à 4 œufs à grosses tâches.

Les cormorans sont les plus polyvalents et assemblent de gros nids de brindilles aussi bien sous les buissons, sous des tables de granit qu'à "l'air libre" dans lesquelles ils déposent de 2 à 4 œufs blancs allongés. Pour les trouver, rien de tel que de se fier à son odorat! Si je m'attarde près de jeunes encore tout nus, les pauvres font mine de me piquer de leur long bec, piaillent et tremblent de tout leur corps.

Les sternes quand à elles se reproduisent plus tard et pour le moment ne font que repérer les sites favorables.

Quand je rencontre des plaisanciers, robinsons volontaires pour une belle journée ensoleillée, intrigués de me voir surgir de derrière les blocs de granit, c'est

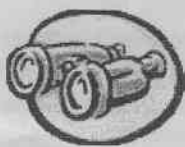


l'occasion de leur expliquer les nuisances occasionnées par les débarquements sur ces plages paradisiaques, qui répétés, peuvent conduire à des abandons de couvées.

Goéland marin

Au rythme des marées, ces 5 journées passent bien vite à observer, en plus des comptages, à l'aube et au crépuscule, les limicoles et autres passereaux qui eux aussi ont choisi de séjourner sur la Grande Ile.

Texte et Photos d'Anne CHARBONNIER



OBSERVATIONS
HIVER 2002
PRINTEMPS et ETE 2003
Sélection d'observations

Grande aigrette

- 20 novembre 2002 à la Monnerie la Flèche

10 décembre à la Monnerie à la Flèche une bien belle journée pour observer les anatidés sur ce plan d'eau !

- 63 Sarcelles d'hiver, 90 Canards chipeaux, 44 Canards souchets, 45 Canards siffleurs, 1 Grèbe jougris et seulement 8 Fuligules morillons et 2 Fuligules milouins.

- 4 Sarcelles d'hiver seulement le 2 mars 2003, aux étangs de Loudon, 3 mâles et 1 femelle.

Louailles sur une gravière, sortie LPO du 17 mai

- 2 Combattants variés
- 4 Chevaliers arlequins
- 3 Chevaliers aboyeurs
- 3 à 4 Petits gravelots

- Oedicnèmes criards

Vion le 17 mai, quatre, deux par deux.

Louailles 2, en avril

- Carrière de la vallée de la Sarthe, 2 plusieurs fois observés en mars avril et mai.
Cultures aux alentours de Précigné plusieurs observations en 2003 de deux individus.

Le Chevalier culblanc, l'un des limicoles le plus souvent observé en 2003 avec le guignette bien sûr

- 1 le 2 mars aux étangs de Loudon.
- 1 le 16 mars à Vion
- 1 le 1^{er} juin à Roullée
- 3 le 25 juillet sur la gravière de Louailles
- 2 le 10 août aux étangs de Loudon
- 1 le 23 août à St Mars la Brière.

Chevalier gambette

Un oiseau bague observé sur l'étang de Spay LTR le 20 juillet.

Barge à queue noire

4 aux Ajeux le 8 juin

Cigognes blanches

- 21 juin 2003 à 19 h, observation de 4 Cigognes blanches en vol vers l'ouest faite à Gazonfier à l'est du Mans.
- 11 août 2003 à 20 h 15, un vol de 26 cigognes blanches a pris un courant ascendant au-dessus du Mans quartier Pontlieue, puis les oiseaux ont tiré directement vers le sud ouest.

Héron pourpré

- 1 adulte en mai au milieu d'une colonie de Héron cendré dans un bois privés près de la Flèche
- 2 adultes et deux juvéniles à St Mars la Brière du 12 juillet au 24 août au moins

Blongios nain

1 le 7 et le 14 août sur le Grand étang de Saint Mars la Brière. Une rareté en Sarthe.

Bihoreau gris

1 adulte au milieu de la colonie de Héron cendré près de la Flèche.

Héron cendré

22 juillet, un héron cendré albinos au plan d'eau de la Monnerie La Flèche.

Nidifications 2003 :

Bergeronnette printanière *Motacilla flava*

- 4 couples repérés sur les communes de Cures et Conlie et au moins une nidification réussie toujours dans des cultures de petits pois avec deux jeunes volants.
- 1 mâle de la sous espèce flava flavissima observé dans la même zone au printemps.
- Quelques couples aussi dans le nord Sarthe sur la commune de Roullée.

Mouette mélanocéphale

- Nidifications d'au moins une dizaine de couples sur une carrière du sud du Mans.

Fuligule morillon

- Trois ou quatre nidifications réussies avec de nombreux poussins sur la même carrière du sud Sarthe dont un cane avec 17 poussins.

Tarier des prés

- Une nidification certaine d'un couple, dans une prairie en bordure de la Sarthe à Neuville-sur-Sarthe, communication de Jean-Yves Renvoisé.
- Une nidification à Roullée nord Sarthe dans une prairie de fauche avec jeunes volants.

Rousserolle verderolle

- 5 couples repérés autour de la Ferté Bernard dont une nidification certaine (transport de matériaux)
- 1 couple à Roullée dans le nord Sarthe.



LA VIE DES REFUGES EN SARTHE

Un exemple à suivre

La LPO Sarthe a organisé le 17 Mai 2003 une Journée des Refuges LPO à la Chapelle d'Aligné. Nous avons été reçu au gîte de France de la Benesterie.

Les propriétaires, Monsieur et Madame Barreau, sont adhérents LPO depuis quelques années. En 2002, ils ont désiré mettre encore plus en valeur leur propriété et surtout préserver la diversité ornithologique de leur terrain de 8,5 ha.

En effet, de nombreuses espèces sont présentes comme un couple de chouette effraie ou encore de gobemouches gris... Sensibilisés à la préservation de la Nature, Monsieur et Madame Barreau ont tout naturellement adhéré au Réseau des Refuges LPO.

Cette journée a donc été l'occasion d'inaugurer ce nouveau Refuge dans notre département.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire de la Chapelle d'Aligné ainsi que la responsable des gîtes ruraux de France de leurs présences.

Malgré un temps pluvieux, nous avons découvert la richesse du site : un bois, des prairies pâturées, une mare ainsi que de très belles haies arborées. Tout est entretenu de façon écologique : un compost pour amender le potager, des fleurs champêtres pour les abeilles solitaires...

La journée s'est poursuivie autour d'un verre de jus de pomme et des cookies fait maison. Tous les membres de la LPO Sarthe se joignent à moi pour féliciter Monsieur et Madame Barreau de leur engagement en faveur de la préservation des habitats des oiseaux. Encore bravo !

Alors vous aussi, membres ou non de la LPO et habitant en Sarthe, n'hésitez plus et venez intégrer le Réseau des Refuges LPO

NOTES DE TERRAIN

L'EPERVIER ET LA HUPPE

Un de mes amis avait déjà observé dans un arbre, une femelle épervier déplumant une pie qu'elle avait capturée et qu'elle consommait sur place.

Voici maintenant une anecdote que m'a rapporté ce week-end une personne possédant un terrain de loisirs dans la campagne de Challes.

Chaque année, au printemps, un couple de Huppés fasciées niche sous le toit de sa vieille bâtisse et il a pu observer l'année dernière, stupéfait, un épervier capturer l'une d'elles.

Impossible de lui faire admettre que les rapaces font aussi partie de la chaîne alimentaire.

Jean-Yves Renvoisé



LPO Infos - Bulletin édité par la Délégation LPO Sarthe

Maison de l'Eau - logt 4 - 43 rue de l'Estérel - 72000 LE MANS

Directeur de publication : J. MELOCCO, Mise en page : J. Lacampagne

Ont participé à ce numéro :

- textes : A. Charbonnier, J. Lacampagne, J. Melocco, J.-Y. Renvoisé, E. St Requier, J.-F Sesma.

- dessins : F. Cudennec, M. Melocco.

© LPO 2003 - La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation

